

**Arrondissement de MEAUX**  
**DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE**  
**Commune de MOUSSY LE VIEUX**

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 JANVIER 2016**

L'an deux mil seize, le 21 JANVIER

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion le 14 JANVIER, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Armand JACQUEMIN, Maire

Etaient présents :

Armand JACQUEMIN	Bruno GARNIER
Philippe GOVIGNON	Yahia MATAICHE
Michèle PICCOLINI	Bernard MAZE
Corine VALADE	Sylvie FROMENTIN
Damien LANNETTE-CLAVERIE	Christine RAMIREZ
Michèle ANDRIEUX	Paul MOREL
Hania COUSTENOBLE	Emeline GEFFLOT
Jean-François CHRETIEN	

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers : en exercice : 15  
présents : 15  
votants : 15

Madame FROMENTIN est élue secrétaire de séance.

Les membres présents adoptent le compte rendu de la séance précédente à l'unanimité.

<u>2016/01/21-1</u>	<b><u>SIGNATURE DU MARCHE DE RESTAURATION DU CLOCHER DE L'EGLISE</u></b>
---------------------	--

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil municipal le projet de restauration du clocher de l'église Saint-Martin.

Il précise que pour mener à bien ces travaux une consultation a été lancée, en procédure adaptée, afin de désigner l'entreprise chargée de la réalisation.

A la vue du rapport d'analyse des offres, établi par Madame Suzana DEMETRESCU-GUENEGO, Architecte du Patrimoine, le choix s'est porté sur l'offre suivante :

**LOT UNIQUE MACONNERIE PIERRE DE TAILLE**

Entreprise SNBR à SAINTE SAVINE (77)

montant HT : 98 603,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
**Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché désigné ci-dessus.

oOo

<u>2016/01/21-2</u>	<b><u>MARCHE DE TRAVAUX RUE DU PUIIS D'AFFETET – SIGNATURE D'UN AVENANT</u></b>
---------------------	---

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil municipal le projet d'aménagement des rues du Puits d'Affetet, de Villeneuve et Michel Paul.

Il précise que suite aux modifications et ajustements apportés au projet pendant le chantier, il convient d'établir un avenant n°6 au marché de l'entreprise JEAN LEFEBVRE.

## LOT 01 VRD ESPACES VERTS

### Pour mémoire :

montant initial du marché HT : 544 806,99 €

montant HT des avenants antérieurs : - 15 425,20 €

Montant HT de l'avenant n°01/06 : 11 334,14 €

Le nouveau montant HT du marché est de : 540 715,93 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la validation de l'avenant n°01/06 au marché de l'entreprise JEAN LEFEBVRE.

oOo

2016/01/21-3

### **CLASSES DE DECOUVERTES**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 19 septembre dernier et précise que la convention n'avait pas été signée compte tenu des conditions financières prévues en cas d'annulation. La rédaction du contrat a été modifiée et précise qu'en cas d'annulation pour force majeure, la collectivité n'aurait pas à payer d'indemnité.

Le projet concerne trois classes pour un voyage du 23 au 27 mai 2016 au centre les Fauvettes, 25270 LEVIER.

Le coût total du séjour, transport compris, est de 21 072.10 € pour 90 enfants et 9 accompagnateurs.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

- FIXE à 10 000.00 € la participation de la Commune.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis présenté le 26 septembre 2015 par l'association les Fauvettes, 25270 LEVIER, pour un montant de 21 072.10 € TTC.
- AUTORISE le versement d'un premier acompte de 6 321.63 €, au moment de la signature de la convention, d'un deuxième acompte de 6 321.63 €, 60 jours avant l'arrivée, et d'un troisième acompte de 6 321.63 €, 30 jours avant l'arrivée. Le solde sera versé à l'issue du séjour sur présentation de la facture.
- S'ENGAGE à inscrire la somme nécessaire au budget primitif 2016.
- FIXE à 125.00 € la participation des parents.

oOo

2016/01/21-4

### **ETUDE DE PROPOSITION DE CHANGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES**

Monsieur GOVIGNON présente la proposition de changement des rythmes scolaires soumise par les enseignantes. Plusieurs changements à noter, notamment école le matin de 8 heures 30 à midi et l'après midi de 14 heures à 16 heures 10. Pas d'école le vendredi après midi.

Les avantages et les inconvénients sont étudiés, notamment du point de vue des parents dont les représentants ont été consultés. Le coût de ce changement d'emploi du temps, pour la municipalité et

pour les parents, est évoqué ainsi que les inconvénients pour le rythme des enfants du fait de l'allongement de la journée.

Il est précisé que l'accueil de loisirs est favorable à ce projet. Néanmoins l'embauche du nombre d'animateurs nécessaires posera vraisemblablement problème.

Consulté sur ce projet qui sera évoqué au prochain conseil d'école,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 1 voix en faveur du projet (Madame Coustenoble) 2 ABSTENTIONS (Messieurs Morel et Maze) et 12 VOIX CONTRE,

EMET un avis défavorable au projet présenté.

oOo

<u>2016/01/21-5</u>	<b><u>MODIFICATION DES TARIFS DE L'ETUDE DIRIGEE</u></b>
---------------------	--

Vu l'article L -2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 3 février 2011, relative à la modification des tarifs,

Vu la délibération 2012/02/02-1 du 2 février 2012 fixant les tarifs des services périscolaires,

Monsieur GOVIGNON rappelle les tarifs fixés en juin dernier.

Il précise que depuis la mi janvier il n'y a plus d'étude dirigée le vendredi soir, faute de personnel. Il est donc proposé de revoir le tarif forfaitaire mensuel de l'étude dirigée à compter du 1<sup>er</sup> février 2016.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Messieurs Garnier et Morel)

- RAPPELLE les tarifs suivants:

SERVICE	TARIF
Restaurant scolaire	<b>3.00€</b>
Accueil périscolaire du matin	<b>1.80 €</b>
Accueil périscolaire du soir	<b>2.00€</b>

- FIXE le tarif de l'étude dirigée à compter du 1<sup>er</sup> février 2016 comme suit :

SERVICE	TARIF
Etude dirigée (inscription au mois)	<b>17.00 €</b>

oOo

<u>2016/01/21-6</u>	<b><u>PLANTATION D'UNE HAIE - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL AU TITRE DES AMENDES DE POLICE</u></b>
---------------------	---

Madame RAMIREZ fait part de la possibilité de bénéficier du produit des amendes de police pour des travaux d'amélioration de la sécurité routière. C'est dans ce cadre que les radars pédagogiques ont été installés et que l'aménagement de la sente piétonne menant au cimetière a été réalisée.

Le projet objet de la présente délibération consisterait à créer des plantations le long du chemin piétonnier menant de la rue des Ouches au cimetière, en bordure de la RD 26. Ces plantations auraient pour but de créer un « effet de paroi ».

Madame RAMIREZ présente 2 devis proposés par la société des pépinières Chatelain.

- Devis 15006919 du 18/11/2015 pour un montant de 7 533.90 € HT soit 8 716.29 € TTC pour la fourniture et plantation de 9 trames le long de l'année piétonne.
- Devis 15010969 du 18/01/2016 pour un montant de 9 570.40 € HT soit 10 981.44 € TTC pour la fourniture et plantation de 14 trames rue des Ouches.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de réaliser les travaux de plantation présentés dans le but de créer un effet de paroi rue de Ouches et le long de l'allée piétonne menant au cimetière.
- RETIENT la Société des pépinières Chatelain et ses propositions de devis 15006919 du 18/11/2015 pour un montant de 7 533.90 € HT soit 8 716.29 € TTC pour la fourniture et plantation de 9 trames le long de l'année piétonne et devis 15010969 du 18/01/2016 pour un montant de 9 570.40 € HT soit 10 981.44 € TTC pour la fourniture et plantation de 14 trames rue des Ouches
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis ci-dessus détaillés.
- DECIDE de solliciter le Conseil Général pour obtenir une subvention au titre des amendes de police.

oOo

<u>2016/01/21-7</u>	<b><u>AUTORISATION DE SIGNER UN DEVIS : TRAVAUX RUE DES OUCHES</u></b>
---------------------	--

Monsieur GOVIGNON présente le devis n° 20160112604 du 12/01/2016 soumis par l'entreprise ENERGIE TP, 77290 Mitry-Mory, pour des travaux d'aménagement de voirie rue des Ouches (création de trois îlots), pour un montant de 6 172.50 € HT soit 7 407.00 € TTC.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis n° 20160112604 du 12/01/2016 soumis par l'entreprise ENERGIE TP, 77290 Mitry-Mory, pour des travaux d'aménagement de voirie rue des Ouches (création de trois îlots), pour un montant de 6 172.50 € HT soit 7 407.00 € TTC.

oOo

	<b><u>REFECTION DU TERRAIN DE TENNIS</u></b>
--	--

	<b><u>TENNIS CHEM INDUSTRIES</u></b>	<b><u>C.R.E</u></b> Création, rénovation, entretien courts de terrains multisports	<b><u>POLYTAN</u></b>
	Groupe Jean Becker		
<b>DATE DEVIS</b>	15-oct.-14 Maintenu pour 2016	9-déc.-15 Valable 6 mois	13-déc.-15 Valable 3 mois
<b>PRESTATION</b>	reconstruction béton poreux	reconstruction béton poreux	reconstruction béton poreux
<b>TRAVAUX</b>	850.00	950.00	1760.00

PREPARATOIRES			
PREPARATION SUPPORT DALLE	5640.00 (perçement 4 trous diam 30 mm / m2)  couche intermédiaire drainante de 5 cms	2918.00 (perçement 5 trous diam 20 mm / m2)  couche intermédiaire drainante de 5 cms	4088.88 (perçement mini 1 trou diam 20 mm / m2)  couche intermédiaire drainante de 5 cms
DALLE BETON ALVEOLAIRE	15441.84 (Procédé Mateco 60 - ep = 8 à 9 cm)	12312.00 (ep = 9 cm)	15944.04 (ep = 9 cm)
TRAITEMENT SURFACE (résine, peinture, tracé lignes)	3021.60	2535.60	2669.28
PÔTEAUX DE JEU ET FILETS	660.00 Pôteaux diamètre 76 et 60 mm Grillage h=3,50 m	600.00 Pôteaux diamètre 76 et 60 mm Grillage h=3,50 m	868.00 diam pôteaux ? Grillage h=3,00 m
CLOTURE	7020.00	5600.00	10963.08
Portes d'accès	1 porte comprise dans tarif cloture	Récupération anciennes portes <i>(si nécessaire 1 porte neuve sans surcoût)</i>	670.00 (1 porte)
TRAVAUX FIN DE CHANTIER	850.00	compris dans travaux préparatoires	compris dans travaux préparatoires
<b>TOTAL HT partiel</b>	<b>33483.44</b>	<b>24915.60</b>	<b>36963.28</b>
Divers intégrés aux devis	NON	80.00 (gratte-pieds entrée)	NON
Filet brise-vent côté Biberonne	NON	OUI (gratuit)	631.80
Rehausse pôteaux côté Biberonne + filet pare-balle	NON	NON	<b>oui</b> <b>compris dans clôture</b>
<b>TOTAL HT du devis</b>	<b>33483.44</b>	<b>24995.60</b>	<b>37595.08</b>
TVA 20%	6696.69	4999.12	7519.02
<b>TOTAL TTC du devis</b>	<b>40180.13</b>	<b>29994.72</b>	<b>45114.10</b>
GARANTIE DALLE	<b>10 ans</b>	<b>10 ans</b>	<b>Non précisée, probable 10 ans</b>
Garantie traitement surface	<b>2 ans</b>	<b>2 ans</b>	3 ans
<u>OPTIONS</u> Réalisation rampe accès handicapés		1,100,00 euros HT	

Monsieur Maze présente et commente le tableau ci-dessus restitué.

L'offre de la société CRE est la plus intéressante. Il précise qu'il est allé visiter des courts de tennis restaurés par cette même entreprise. Le résultat est très satisfaisant.

Monsieur le Maire fait valoir que compte tenu du contexte financier incertain pour la Commune, il est prudent d'attendre avant de prendre une décision.

Le devis vaut pour six mois. Ce point sera évoqué au moment du vote du budget pour qu'une décision ferme soit entérinée.

oOo

	<b><u>MISE EN PLACE D'UN PORTAIL FAMILLE</u></b>
--	--

Monsieur GOVIGNON présente un projet de mise en place d'un portail famille qui permettrait d'inscrire les enfants aux différentes activités scolaires et périscolaires et de procéder au règlement des prestations en ligne.

Il s'agit d'une extension du logiciel de facturation. L'achat de tablettes permettra de pointer les présences des enfants aux différentes activités.

Un devis complet sera présenté pour adoption lors du prochain Conseil Municipal.

oOo

### **Liste des marchés publics conclus par le Maire en vertu de sa délégation**

OBJET	ENTREPRISE	MONTANT	DATE
Maintenance informatique mairie (augmentation du nombre d'heures)	BLUE BIRD COMPUTER 33 rue Grande 77820 LES ECRENNES	3 600,21 € HT 4 320,25 € TTC	NOVEMBRE 2015
Barrières chemin ruraux	EAX sas Mathis 801 rue de verdun 88500 MENIL EN XAINTOIS	3 375,00 € HT 4 050,00 € TTC	DECEMBRE 2015

La séance est levée à 20 h 30.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Jeudi 18 février 2016 à 19h00.

Signeront :

Armand JACQUEMIN	
Philippe GOVIGNON	

Michèle PICCOLINI	
Corine VALADE	
Damien LANNETTE-CLAVERIE	
Michèle ANDRIEUX	
Jean-François CHRETIEN	
Hania COUSTENOBLE	
Sylvie FROMENTIN	
Bruno GARNIER	
Emeline GEFFLOT	
Yahia MATAICHE	
Bernard MAZE	
Paul MOREL	
Christine RAMIREZ	

